

SEANCE DU 05 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt- quatre, le cinq mars 2024 à vingt heures,

Le conseil municipal de la commune de Cléry sur Somme, convoqué en séance ordinaire le 22 février 2024, s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON – Dominique LENGLET - Anne MAUGER - Christian ALARY- Jean-Philippe CHRETIEN- Jean-François DEWAMIN- Didier FOURNIER- Joëlle FRANQUEVILLE- Christian LEVECQUE – Mickaël SAINT-SOLIEUX - Julie STEFANOVIC –PERDIGEON - Éric ZENOBEL.

Secrétaire de séance : Mme Anne Mauger

Etait présente Mme Christelle DOBOEUF, secrétaire de mairie.

Etaient excusés : Madame Valérie BISBROUCK et Messieurs Yohan COGET et Florent SAVARY.

Procurations :

Yohan COGET à Philippe COULON

Valérie BISBROUCK à Julie STEFANOVIC –PERDIGEON

Florent SAVARY à Jean-François DEWAMIN

Etait inscrit à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 Février 2024
- Compte de gestion /Compte administratif 2023 Budget M57
- Compte de gestion /Compte administratif 2023 Budget M 49
- Renouvellement bail garage
- Remplacement temporaire cantine
- Procédure huisseries salle polyvalente
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour.

Les membres présents acceptent ces ajouts.

Points ajoutés à l'ordre du jour :

- Admission en non valeur
- Antenne Orange



Approbation du compte-rendu de la séance du 6 Février 2024

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 06 Février 2024.

Compte de gestion /Compte administratif 2023 Budget M 57

Délibérations n°2024-03-01 et n°2024-03-02

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dominique Lenglet, 1^{er} adjoint qui présente le compte administratif du budget de la commune M 57.

COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2023							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Mandats émis €	Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Titres émis €
011	Charges à caractère général	189 403,13 €	118 611,09 €	70	Produits des services, du domaine et ventes	31 926,00 €	36 221,61 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	223 049,00 €	213 218,85 €	73	Impôts et taxes	132 860,00 €	46 832,00 €
				731	Faculté locale	150 658,00 €	244 611,64 €
014	Reversement impôts locaux	45 526,00 €	45 496,00 €	74	Dotations et participations	102 926,00 €	99 097,63 €
65	Autres charges de gestion courante	58 005,00 €	55 093,71 €	75	Autres produits de gestion courante	10 771,00 €	10 534,34 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	013	Atténuation de charges	27 231,00 €	14 430,59 €
66	Charges financières	3 362,00 €	2 019,94 €	002	Excédent de fonctionnement N-1	143 773,53 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,00 €	76	Produits financiers	4,00 €	4,90 €
68	Provision créances douteuses	1 598,00 €	150,00 €	77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
042	Amortissement - VINCAC	5 595,00 €	2 797,37 €	7817	Diff. Réalisations	0,00 €	90,06 €
023	Crédit à la section d'investissement	72 611,40 €	0,00 €				
TOTAL		600 149,53 €	437 386,96 €	TOTAL		600 149,53 €	451 822,77 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Mandats émis €	Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Titres émis €
16	Emprunts et dettes assimilées	41 349,00 €	40 831,81 €	001	Solde d'exécution N-1	53 886,60 €	0,00 €
20 + 202	Frais liés à la loi	0,00 €	0,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	28 667,00 €	39 887,30 €
21	Acquisition local	0,00 €	0,00 €	13	Dotations d'invest - subventions	31 389,00 €	4 858,00 €
21	Travaux	150 800,00 €	52 132,52 €	16	Emprunts	0,00 €	0,00 €
21	Matériel de bureau		0,00 €	040	Amortissements	5 595,00 €	2 797,37 €
041	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	021	Amortissements	0,00 €	0,00 €
21-041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	021	Crédit de la section de fonctionnement	72 611,40 €	0,00 €
001	Solde d'exécution N-1	0,00 €	0,00 €	041	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €
TOTAL		192 149,00 €	92 964,33 €	TOTAL		192 149,00 €	47 542,67 €

Le compte de gestion est conforme au compte administratif de la commune.

Monsieur Dominique Lenglet soumet au vote le compte administratif.

Conformément à la loi, Monsieur le Maire ne participe pas au vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le compte de gestion et votent à l'unanimité le compte administratif de la commune Budget M 57.

Compte de gestion /Compte administratif 2023 Budget M 49

Délibérations n°2024-03-03 et n°2024-03-04

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Dominique Lenglet, 1^{er} adjoint qui présente le compte administratif du service de distribution d'eau potable Budget M49.

SERVICE EAU - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2023							
DEPENSES D'EXPLOITATION				RECETTES D'EXPLOITATION			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Mandats émis €	Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Titres émis €
011	Charges à caractère général	57 134,66 €	8 417,12 €	70	Produits des services, du domaine et ventes	64 000,00 €	93 792,79 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00 €	14 300,00 €	74	Dotations et participations	308,00 €	0,00 €
014	Atténuations de produits	7 500,00 €	77,00 €				
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00 €	1 794,25 €	75	ACTVA	0,00 €	2 758,07 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,00 €	77	Produits exceptionnels	0,00 €	2 354,50 €
68	Dotations aux provisions	6 450,00 €	4 498,91 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 932,00 €	724,50 €
013	Virement à la section d'investissement	49 124,12 €	0,00 €				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 071,00 €	9 083,50 €	002	Excédent de fonctionnement N-1	84 682,78 €	0,00 €
TOTAL		151 299,78 €	58 348,76 €	TOTAL		151 299,78 €	97 598,82 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Mandats émis €	Chap.	Libellé	Crédits ouverts €	Titres émis €
21	immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	50	ACTVA - TA - excédents de fonds capitalisés	142 302,79 €	66 184,54 €
25	immobilisations en cours	135 000,00 €	112 511,00 €	13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 932,00 €	724,50 €	031	Virement de la section de fonctionnement	49 124,12 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 071,00 €	9 083,50 €
001	Solde d'excédent N-1	43 545,87 €		001	Solde d'excédent N-1	0,00 €	0,00 €
TOTAL		200 497,87 €	119 235,90 €	TOTAL		200 497,87 €	75 248,06 €

Monsieur Dominique Lenglet soumet au vote le compte administratif.

Conformément à la loi, Monsieur le Maire ne participe pas au vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le compte de gestion et votent à l'unanimité le compte administratif du service Eau Budget M 49.

Renouvellement bail garage

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le renouvellement du bail du garage à Monsieur Christian Delville pour l'année civile.

Les membres du conseil municipal approuvent le renouvellement du bail du garage à Monsieur Christian Delville pour l'année civile.

Remplacement temporaire cantine

Monsieur le Maire informe le conseil que Madame Joëlle Franqueville remplacera à la cantine Madame Corinne Lorio lors de son congé maladie.

Le conseil municipal prend note de cette information.

Procédure huisseries salle polyvalente délibération n°2024-03-05

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des difficultés sur la commande des huisseries avec l'entreprise retenue qui fait défaut.

Par conséquent, il informe l'assemblée des démarches menées à ce jour :

- Notification du retrait de la commande
- Courrier adressé à Monsieur le Préfet pour proroger d'un an la subvention DETR attribuée en 2022.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'émettre un titre auprès de la DGFIP du montant de l'acompte pour remboursement auprès de l'entreprise évincée.

Monsieur le Maire propose de rappeler l'entreprise en 2ème position lors de la consultation initiale et d'inscrire à nouveau en dépense au budget 2024 le montant des travaux et d'inscrire à nouveau en recette au budget 2024 le remboursement de l'avance de l'acompte (titre émis par la DGFIP).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les démarches entreprises.

Admission non valeur délibérations n°2024-03-06 et n°2024-03-07

A la demande de la DGFIP, il est nécessaire de débattre sur l'admission en non valeur sur le budget M57 la somme de 105.61€.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'admettre en non valeur sur le budget M 57 la somme de 105 .61€.

A la demande de la DGFIP, il est nécessaire de débattre sur l'admission en non valeur sur le budget M49 la somme de 1439.38€.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'admettre en non valeur sur le budget M49 la somme de 1439 .38€.



Antenne Orange

Monsieur le Maire précise au conseil qu'il a été sollicité par l'entreprise CIRCET qui souhaite installer une antenne Orange sur la commune afin que les usagers puissent bénéficier de plus de réseau.

L'antenne pourrait être installée à l'extrême nord de la parcelle du stade.

Mesdames et Messieurs les conseillers demandent des renseignements complémentaires concernant l'installation de l'antenne.

Monsieur le Maire soumettra ces questions au représentant de l'entreprise CIRCET et informera le conseil lors du prochain conseil municipal.

Questions

Monsieur le Maire transmet les remerciements de Mme Polard pour les marques de sympathie témoignées lors du décès de son époux.

Monsieur le Maire informe que le Conseil Départemental organisera une séance de cinéma en plein air le vendredi 31 Mai 2024 dans le parc de la salle polyvalente.

Madame Julie Stefanovic-Perdigeon demande si les heures de garderie du soir peuvent être étendues jusqu'à 18h30. Monsieur le Maire répond qu'à ce jour il n'est pas possible de mettre en place la garderie du soir jusqu'à 18h30.

Monsieur Didier Fournier et Madame Joëlle Franqueville évoquent la présence de chiens agressifs lors de leur passage en se rendant au cimetière et ne se sentent pas en sécurité en raison d'une clôture de faible hauteur. Monsieur le Maire pose la question à Monsieur Christian Levecque qui confirme qu'il serait nécessaire d'installer une clôture plus haute afin de sécuriser la zone. Monsieur le Maire répond qu'il rencontrera les propriétaires.

Madame Joëlle Franqueville demande pourquoi la salle des fêtes est louée sans la vaisselle. Monsieur le Maire rappelle qu'au début du mandat le conseil a décidé de louer les salles sans la vaisselle et que la vaisselle est réservée aux manifestations de la commune.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal pour toutes les décisions prises ce jour et les interventions constructives de chacun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures.

